



Prévention des risques liés à l'activité physique du secteur sanitaire et social (PRAP 2S)

Public :
 Salariés du secteur sanitaire et social, contrats aidés

Pré requis :
 Aucun

Nombre de participants :
 10 personnes maximum

Organisation pédagogique :
 Alternance d'apports théoriques et pratiques

Analyse de pratiques

Formation pratique

Méthodes pédagogiques :
 Apports théoriques et mises en situation pratiques

Moyens pédagogiques :
 Moniteur PRAP 2S
 Ordinateur, vidéo projecteur, caisses, canne simple et tripode, cannes anglaises, drap de glisse, déambulateur, lit médicalisé, fauteuil roulant, lève personne, planche de transferts
 Manuel de l'acteur PRAP : ED 7201-
 Guide à l'usage des aidants et des soignants : ED 7202

Modalités de suivi, d'accompagnement et d'appréciation de la progression :
 Grille de progression pédagogique
 Modalités d'évaluation des acquis et/ ou de la certification :

Evaluation de fin de module par le formateur

Validation : Certificat PRAP 2S de l'INRS (si réussite) ou Attestation de fin de formation

Profil des intervenants :
 Moniteur PRAP 2S

Durée : 21 heures

Dates : Nous consulter

Lieu : GRETA Aisne
 Agence de Laon
 Agence de Saint-Quentin
 Agence de Soissons

Tarif : 10,50€ /h

Hors accord cadre

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Rendre les intervenants à domicile, acteurs de la prévention au sein de leur entreprise ou à domicile.
- Rendre les acteurs capables de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels ils sont exposés durant leur travail.
- Dégager des pistes d'amélioration de situations de travail mettant en œuvre l'activité physique.
- Aider à la manutention des personnes à mobilité réduite.
- Être acteur de prévention et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels.
- Connaître les principes de base de manutention et de manutention de personnes à mobilité réduite

PROGRAMME

(Établi conformément au référentiel national de formation PRAP 2S)

- **LES ATTEINTES A LA SANTE ET LEURS CONSEQUENCES**
 - Notions d'accident de travail (AT) et de maladies professionnelles (MP)
 - Nature et l'importance des AT et MP
 - Coût humain et financier
- **LA PLACE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LA SITUATION DE TRAVAIL**
 - Place de l'activité physique dans la situation de travail
 - Notion de situation de travail
- **LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN**
 - Principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
 - Différentes atteintes de l'appareil locomoteur
 - Facteurs de risques
- **ELEMENTS DETERMINANTS L'ACTIVITE PHYSIQUE SUR LE POSTE DE TRAVAIL**
 - Sollicitations de l'appareil locomoteur
 - Déterminants de l'activité physique
 - Conséquences sur la santé
 - Pistes d'amélioration des conditions de travail
- **PRINCIPES DE BASE DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORTS**
 - Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
 - Exercices pratiques
- **PRINCIPES DE BASE POUR LA MANUTENTION DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE**
 - Spécificités liées à la situation
 - Evaluation du potentiel de la personne à mobilité réduite
 - Principes de manutention des personnes à mobilité réduite
 - Exercices pratiques

➤ **Le maintien et l'actualisation des compétences du PRAP 2S est à prévoir tous les 24 mois.**

Votre contact :
GRETA AISNE
greta.aisne@ac-amiens.fr
Tél. 03 23 08 44 20